

Recertification en thermographie

Obtenez votre certification. Restez à jour. Conservez vos qualifications

Période de validité de la certification

Les certifications du Centre de formation en infrarouge sont valables pendant **5 ans** et doivent être renouvelées avant leur expiration.

Pourquoi la recertification est-elle importante ?

La certification en thermographie constitue une reconnaissance officielle de votre expertise en matière d'infrarouge. Elle valide vos compétences, vos connaissances, votre formation et votre expérience pratique. La recertification vous permet de maintenir votre niveau de compétence, de rester à jour avec l'évolution des technologies IR et les meilleures pratiques du secteur, et de conserver des qualifications reconnues par les organisations et les clients du monde entier.

Vous avez besoin d'aide pour choisir un parcours de recertification ?

Si vous avez besoin d'aide ou souhaitez obtenir des conseils pour déterminer quelle option de recertification vous convient le mieux, veuillez nous contacter pour plus d'informations. Nous sommes là pour vous guider tout au long du processus.

Normes et méthodologie de développement

En tant qu'organisation mondiale au service de divers secteurs et applications, nous concevons nos programmes, examens et processus de recertification en fonction de normes internationalement reconnues. Celles-ci comprennent les directives de l'American Society for Non-Destructive Testing (ASNT) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Plus précisément, nous basons nos programmes et processus sur les normes ASNT SNT-TC-1A, CP-105, ISO 18436 et ISO 9712. Notre engagement en faveur d'une formation de qualité et la reconnaissance des principaux cadres de surveillance des conditions et de contrôle non destructif garantissent que les certifications de l'Infrared Training Center sont mondialement reconnues comme la référence dans le secteur.

Niveaux de certification :

Niveau	Objectif
Niveau I / Catégorie I	Conçu pour les nouveaux thermographes, ce cours vise à établir les bases nécessaires à l'utilisation d'une caméra, aux concepts physiques fondamentaux et l'interprétation des images.
Imagerie optique des gaz (OGI)	Apprenez à configurer et à utiliser efficacement les caméras OGI. Détectez les fuites de gaz et comprenez les conditions environnementales qui permettent d'identifier les fuites.
Niveau II / Catégorie II	Approfondissez vos connaissances et votre compréhension du niveau I, renforcez vos compétences en imagerie et en mesure grâce à davantage d'applications et scénarios analytiques.
Niveau III / Catégorie III	Conçu pour les maîtres thermographistes. Met l'accent sur la résolution de problèmes, les processus d'évaluation et de diagnostic, ainsi que le développement de programmes infrarouges.

Options de recertification

Option 1 : Recertification par participation à un cours

Vous pouvez renouveler votre certification en suivant n'importe quel cours de votre niveau actuel ou d'un niveau inférieur. Pour être admissible, vous devez :

- Présenter une copie de votre certification actuelle.
- Participer activement à toutes les exigences du cours, y compris la participation à l'intégralité du cours, aux exercices en laboratoire, aux discussions en classe et au nombre d'heures de formation requis.

Directives :

1. **Aucun examen requis (pour la recertification uniquement) :**
Si votre certification actuelle est valide et que vous suivez le cours de recertification dans la même discipline, vous n'avez pas besoin de passer l'examen.
2. **Prolongation de la certification :**
Votre certification sera prolongée de cinq (5) ans à compter de la date d'achèvement du cours.
3. **Nouvelle discipline nécessitant un examen :**
Si vous suivez un cours dans une discipline différente et souhaitez obtenir une certification dans ce domaine, vous devez réussir le ou les examens correspondant à ce cours.

Option 2 : Remise à niveau à votre rythme + évaluation courte

Renouvelez votre certification en suivant un module d'apprentissage à la demande et en passant un bref examen de 25 questions. Aucune présence en cours n'est requise.

Directives :

1. **Non disponible pour les certifications expirées :**
Cette option n'est disponible que pour les personnes disposant d'une certification valide (non expirée). Si votre certification a expiré, vous devez la renouveler en suivant un cours et en passant l'examen.
2. **Prolongation de la certification :**
Les recertifications admissibles seront prolongées de 5 ans à compter de la date à laquelle vous aurez réussi l'examen.
3. **Note minimale requise :**
Une note minimale de 75 % est requise pour réussir l'examen.

Option 3 : Examen en ligne

Renouvelez votre certification en réussissant un examen de recertification en ligne composé de 60 questions. Aucune participation à un cours n'est requise.

Directives :

1. **Non disponible pour les certifications expirées :**
Cette option n'est disponible que pour les personnes disposant d'une certification valide (non expirée). Si votre certification a expiré, vous devez la renouveler en suivant une formation et en passant l'examen.
2. **Prolongation de la certification :**
Les recertifications admissibles seront prolongées de 5 ans à compter de la date à laquelle vous aurez réussi l'examen.
3. **Note minimale requise :**
Une note minimale de 75 % est requise pour réussir l'examen.